

Journal de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI-MATIN, 13 NOVEMBRE 1872. 40me Année.

DUPOUX & LIMOT, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI-MATIN, 13 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCHÈRE DE UN JOUR.

Par le Notaire, au No 10, rue des Capucins.

Par le Notaire, au No 10, rue des Capucins.

Par le Notaire, au No 10, rue des Capucins.

REVUE DES JOURNAUX.

Parmi ceux qui souffrent le plus de l'état de choses produit par le régime républicain, il faut compter les journaux politiques. Cette catégorie de personnes méritent particulièrement d'attirer l'attention de tous les bons citoyens, et c'est pour eux que nous nous sommes adressés à ce que les réformes qui doivent améliorer le sort des veuves et des orphelins en réduisant les dépenses de la commune tout en ne les augmentant pas.

LE BILAN DE LA COMMUNE.

Un bilan de la commune, hier, dans la séance du conseil, a été l'objet de la discussion de la commission des finances. Ce bilan, qui a été présenté par le maire, M. de la Roche, est le résultat de l'exécution de la loi de finances pour l'année 1872.

LE BILAN DE LA COMMUNE (suite).

Le bilan de la commune, hier, dans la séance du conseil, a été l'objet de la discussion de la commission des finances. Ce bilan, qui a été présenté par le maire, M. de la Roche, est le résultat de l'exécution de la loi de finances pour l'année 1872.

LE BILAN DE LA COMMUNE (suite).

Le bilan de la commune, hier, dans la séance du conseil, a été l'objet de la discussion de la commission des finances. Ce bilan, qui a été présenté par le maire, M. de la Roche, est le résultat de l'exécution de la loi de finances pour l'année 1872.

LE BILAN DE LA COMMUNE (suite).

Le bilan de la commune, hier, dans la séance du conseil, a été l'objet de la discussion de la commission des finances. Ce bilan, qui a été présenté par le maire, M. de la Roche, est le résultat de l'exécution de la loi de finances pour l'année 1872.

LE BILAN DE LA COMMUNE (suite).

Le bilan de la commune, hier, dans la séance du conseil, a été l'objet de la discussion de la commission des finances. Ce bilan, qui a été présenté par le maire, M. de la Roche, est le résultat de l'exécution de la loi de finances pour l'année 1872.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La police qui s'est mise, dans la nuit de mardi à mercredi, à faire un grand nettoyage de la ville, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

CHRONIQUE DE LA VILLE (suite).

La police qui s'est mise, dans la nuit de mardi à mercredi, à faire un grand nettoyage de la ville, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

CHRONIQUE DE LA VILLE (suite).

La police qui s'est mise, dans la nuit de mardi à mercredi, à faire un grand nettoyage de la ville, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

CHRONIQUE DE LA VILLE (suite).

La police qui s'est mise, dans la nuit de mardi à mercredi, à faire un grand nettoyage de la ville, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

CHRONIQUE DE LA VILLE (suite).

La police qui s'est mise, dans la nuit de mardi à mercredi, à faire un grand nettoyage de la ville, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

CHRONIQUE DE LA VILLE (suite).

La police qui s'est mise, dans la nuit de mardi à mercredi, à faire un grand nettoyage de la ville, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

CHRONIQUE DE LA VILLE (suite).

La police qui s'est mise, dans la nuit de mardi à mercredi, à faire un grand nettoyage de la ville, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Paris, 12 novembre. — Le conseil des ministres s'est réuni hier matin à 10 heures. Le président de la République a été reçu par le ministre de l'Intérieur.

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ALGERIE.

Le traité de commerce avec l'Algérie, qui a été signé à Paris le 12 novembre, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ALGERIE (suite).

Le traité de commerce avec l'Algérie, qui a été signé à Paris le 12 novembre, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ALGERIE (suite).

Le traité de commerce avec l'Algérie, qui a été signé à Paris le 12 novembre, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ALGERIE (suite).

Le traité de commerce avec l'Algérie, qui a été signé à Paris le 12 novembre, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ALGERIE (suite).

Le traité de commerce avec l'Algérie, qui a été signé à Paris le 12 novembre, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ALGERIE (suite).

Le traité de commerce avec l'Algérie, qui a été signé à Paris le 12 novembre, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

ANNUAIRE DES COLLECTEURS DE LA VILLE.

Le tableau des collecteurs de la ville, qui a été publié par le conseil municipal, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

ANNUAIRE DES COLLECTEURS DE LA VILLE (suite).

Le tableau des collecteurs de la ville, qui a été publié par le conseil municipal, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

ANNUAIRE DES COLLECTEURS DE LA VILLE (suite).

Le tableau des collecteurs de la ville, qui a été publié par le conseil municipal, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

ANNUAIRE DES COLLECTEURS DE LA VILLE (suite).

Le tableau des collecteurs de la ville, qui a été publié par le conseil municipal, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

ANNUAIRE DES COLLECTEURS DE LA VILLE (suite).

Le tableau des collecteurs de la ville, qui a été publié par le conseil municipal, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

ANNUAIRE DES COLLECTEURS DE LA VILLE (suite).

Le tableau des collecteurs de la ville, qui a été publié par le conseil municipal, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

ANNUAIRE DES COLLECTEURS DE LA VILLE (suite).

Le tableau des collecteurs de la ville, qui a été publié par le conseil municipal, a été l'objet de la discussion de la commission des finances.

GRANDE FABRIQUE DE CONFISERIE CANDI AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & Co.

83... Rue Vieille-Louis... 89

GANDI

Grand Ateliers de Nouveautés et d'Articles de Fantaisie.

GUEBLE & NIPPERT,

107... Rue du Canal... 107

Sirops de Fruits

Sirops de Fruits, Sirops de Fruits, Sirops de Fruits.

NORMAN & REISS,

107... Rue du Canal... 107

DEPOT DE LA COMPAGNIE DE MANUFACTURE DE PAPIER DE LA LOUISIANE.

DEPOT DE LA COMPAGNIE DE MANUFACTURE DE PAPIER DE LA LOUISIANE.

MAGASIN STE. ANNE, AU DRAPEAU ROUGE.

MAGASIN STE. ANNE, AU DRAPEAU ROUGE.

AUX FASHIONABLES.

AUX FASHIONABLES.

A. BECHET,

A. BECHET.

Cent piastres de récompense

Cent piastres de récompense.

MILLER & DIEMANN

MILLER & DIEMANN.

FABRICANTS DE GANTS

FABRICANTS DE GANTS.

CONFISERIE EN GROS.

CONFISERIE EN GROS.

DEPOT DES GANTS DE PEAU

DEPOT DES GANTS DE PEAU.

ATTENTION ! AUX CENT MILLE PALETTES

ATTENTION ! AUX CENT MILLE PALETTES.

ENTREPOT DE TAPIS CLOSTERMANN

ENTREPOT DE TAPIS CLOSTERMANN.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE

BANQUE NATIONALE MUTUELLE.

G. W. DUNBAR & SON

G. W. DUNBAR & SON.

PARIS DE LOUIS GRUWALD

PARIS DE LOUIS GRUWALD.

COLD CREAM

COLD CREAM.

W. A. KOWALSKI

W. A. KOWALSKI.